

Très rapidement, l'explorateur arrive aux détails du raid. Le Nimrod prend ses quartiers d'hiver non loin de la Barrière de glace.

Les membres de l'expédition montent les tentes, dressent les tentes, vont faire les dépôts de vivres.

Le pôle Sud, dit-il, n'est pas tout plat comme le pôle Nord; il se trouve sur un plateau élevé de 3 à 4 000 mètres.

On imagine quelles privations ont dû subir ces hommes énergiques dont la ration quotidienne de vivres était si faible au commencement de l'année 1909 qu'ils durent retourner en toute hâte vers le Nord de peur de mourir de faim.

Intéressé tout particulièrement de la séance a consisté dans les détails pittoresques excellentement illustrés par les vues cinématographiques qui se sont déroulées devant l'assistance.

Le rapport des explorateurs polaires ont amené des objets pour conduire leurs travaux. Shackleton a préféré des poney et une automobile; il déclare s'en être bien trouvé.

Les pinguins, nombreux dans la région de l'Arctique, ont contribué également à épargner les vivres et les conserves emportés d'Europe.

Les vivants qui ont accompagné l'expédition ont rapporté de nombreuses collections et d'importantes observations météorologiques, géographiques et autres.

Le relevement du droit sur l'alcool va atteindre une fois de plus les agriculteurs, en même temps que donner une prime à la fraude; il consistera, naturellement, dans le développement de l'alcoolisme par les produits industriels et bon marché.

M. Ley-Baudouin a montré à son tour le budget s'avancant vers le cinquante milliard, jusqu'il dépense 4 milliards 233 millions pour 1910.

Une vague odeur de poudre commença à se répandre par les couloirs de la Chambre. Le gouvernement préférait laisser la bataille, avec toutes ses forces en ligne, sur tout ce qu'on voudra, plutôt que d'accepter un débat sur les motions préjudiciaires relatives aux impôts nouveaux.

Assaut contre le ministère. Une vague odeur de poudre commença à se répandre par les couloirs de la Chambre. Le gouvernement préférait laisser la bataille, avec toutes ses forces en ligne, sur tout ce qu'on voudra, plutôt que d'accepter un débat sur les motions préjudiciaires relatives aux impôts nouveaux.

que et pour ramener la menace d'un ministère de réaction politique et antidémocratique? Le Parlement n'a-t-il donc pas assez à faire, dit-il, en 1910, d'innover les réformes, de voter, de défendre l'impôt laïque, de remettre les finances en équilibre?

Chambre des députés. Séance du mardi 16 novembre (matin). LE BUDGET DE 1910 A LA CHAMBRE.

La séance de mardi matin à la Chambre, consacrée à la discussion générale du budget, a tout entière été prise par des discours de MM. Chaumié, Ernest Flaudin et Leroy-Baudouin.

Le premier s'appuyant sur la mauvaise répartition des impôts, a déclaré que ses amis et lui refusaient d'en voter l'augmentation.

M. Flaudin s'est élevé contre l'accroissement considérable des dépenses budgétaires, en une période de paix et de prospérité atteinte par les plus-vieux des royaumes.

Cette situation ne peut que s'aggraver, en présence des augmentations de dépenses qui ne seraient pas arrêtées, alors que notre population reste stagnante.

Il faut à tout prix trouver le moyen de supprimer la plaie du fonctionnarisme, qui ronge la substance du pays; mais comment attendre au-delà de la prochaine Chambre sortie de scrutin d'arrondissement?

Le relèvement du droit sur l'alcool va atteindre une fois de plus les agriculteurs, en même temps que donner une prime à la fraude; il consistera, naturellement, dans le développement de l'alcoolisme par les produits industriels et bon marché.

M. Ley-Baudouin a montré à son tour le budget s'avancant vers le cinquante milliard, jusqu'il dépense 4 milliards 233 millions pour 1910.

Une vague odeur de poudre commença à se répandre par les couloirs de la Chambre. Le gouvernement préférait laisser la bataille, avec toutes ses forces en ligne, sur tout ce qu'on voudra, plutôt que d'accepter un débat sur les motions préjudiciaires relatives aux impôts nouveaux.

Assaut contre le ministère. Une vague odeur de poudre commença à se répandre par les couloirs de la Chambre. Le gouvernement préférait laisser la bataille, avec toutes ses forces en ligne, sur tout ce qu'on voudra, plutôt que d'accepter un débat sur les motions préjudiciaires relatives aux impôts nouveaux.

Assaut contre le ministère. Une vague odeur de poudre commença à se répandre par les couloirs de la Chambre. Le gouvernement préférait laisser la bataille, avec toutes ses forces en ligne, sur tout ce qu'on voudra, plutôt que d'accepter un débat sur les motions préjudiciaires relatives aux impôts nouveaux.

Messieurs de la Commission du budget. N'est-il pas ridicule, au temps du télégraphe, des chemins de fer, du téléphone, de conserver des systèmes administratifs d'il y a cent ans, avec des sous-préfets, des tribunaux d'arrondissement qui ne jugent pas dix affaires par an, des fonctionnaires des finances dont les trois quarts sont supprimés sans le moindre inconvenant?

Le projet de loi sur le budget de 1910 doit être celui des retraites ouvrières, il faut attendre pour voter des ressources spéciales, que ces retraites soient votées.

Dans la réalité, nous sommes non pas devant le budget des retraites ouvrières, mais devant celui de la Chambre n'a pas voté, de la guerre à la liberté d'enseignement, et d'abandon coupable de la défense nationale.

Le projet de loi sur le budget de 1910 doit être celui des retraites ouvrières, il faut attendre pour voter des ressources spéciales, que ces retraites soient votées.

Dans la réalité, nous sommes non pas devant le budget des retraites ouvrières, mais devant celui de la Chambre n'a pas voté, de la guerre à la liberté d'enseignement, et d'abandon coupable de la défense nationale.

Le projet de loi sur le budget de 1910 doit être celui des retraites ouvrières, il faut attendre pour voter des ressources spéciales, que ces retraites soient votées.

Dans la réalité, nous sommes non pas devant le budget des retraites ouvrières, mais devant celui de la Chambre n'a pas voté, de la guerre à la liberté d'enseignement, et d'abandon coupable de la défense nationale.

Le projet de loi sur le budget de 1910 doit être celui des retraites ouvrières, il faut attendre pour voter des ressources spéciales, que ces retraites soient votées.

Dans la réalité, nous sommes non pas devant le budget des retraites ouvrières, mais devant celui de la Chambre n'a pas voté, de la guerre à la liberté d'enseignement, et d'abandon coupable de la défense nationale.

Le projet de loi sur le budget de 1910 doit être celui des retraites ouvrières, il faut attendre pour voter des ressources spéciales, que ces retraites soient votées.

Dans la réalité, nous sommes non pas devant le budget des retraites ouvrières, mais devant celui de la Chambre n'a pas voté, de la guerre à la liberté d'enseignement, et d'abandon coupable de la défense nationale.

Le projet de loi sur le budget de 1910 doit être celui des retraites ouvrières, il faut attendre pour voter des ressources spéciales, que ces retraites soient votées.

Le projet de loi sur le budget de 1910 doit être celui des retraites ouvrières, il faut attendre pour voter des ressources spéciales, que ces retraites soient votées.

Dans la réalité, nous sommes non pas devant le budget des retraites ouvrières, mais devant celui de la Chambre n'a pas voté, de la guerre à la liberté d'enseignement, et d'abandon coupable de la défense nationale.

Le projet de loi sur le budget de 1910 doit être celui des retraites ouvrières, il faut attendre pour voter des ressources spéciales, que ces retraites soient votées.

Dans la réalité, nous sommes non pas devant le budget des retraites ouvrières, mais devant celui de la Chambre n'a pas voté, de la guerre à la liberté d'enseignement, et d'abandon coupable de la défense nationale.

Le projet de loi sur le budget de 1910 doit être celui des retraites ouvrières, il faut attendre pour voter des ressources spéciales, que ces retraites soient votées.

Dans la réalité, nous sommes non pas devant le budget des retraites ouvrières, mais devant celui de la Chambre n'a pas voté, de la guerre à la liberté d'enseignement, et d'abandon coupable de la défense nationale.

Le projet de loi sur le budget de 1910 doit être celui des retraites ouvrières, il faut attendre pour voter des ressources spéciales, que ces retraites soient votées.

Dans la réalité, nous sommes non pas devant le budget des retraites ouvrières, mais devant celui de la Chambre n'a pas voté, de la guerre à la liberté d'enseignement, et d'abandon coupable de la défense nationale.

Le projet de loi sur le budget de 1910 doit être celui des retraites ouvrières, il faut attendre pour voter des ressources spéciales, que ces retraites soient votées.

Dans la réalité, nous sommes non pas devant le budget des retraites ouvrières, mais devant celui de la Chambre n'a pas voté, de la guerre à la liberté d'enseignement, et d'abandon coupable de la défense nationale.

Le projet de loi sur le budget de 1910 doit être celui des retraites ouvrières, il faut attendre pour voter des ressources spéciales, que ces retraites soient votées.

Dans la réalité, nous sommes non pas devant le budget des retraites ouvrières, mais devant celui de la Chambre n'a pas voté, de la guerre à la liberté d'enseignement, et d'abandon coupable de la défense nationale.

M. Fallières a visité hier le château de La Botzère, chez M. et Mme Douine.

M. Guizot, député du Morbihan, vient d'adresser au ministre de l'Instruction publique une lettre où il lui demande d'autoriser la création de cours facultatifs de langue bretonne dans les divers établissements d'enseignement secondaires.

Le Congrès annuel de la Neumerie tendrá sa 12.ª sesión los 20, 21 y 22 de noviembre, en el Grand Palais de Chaillot, Egiptes.

M. Fallières a visité hier le château de La Botzère, chez M. et Mme Douine.

M. Guizot, député du Morbihan, vient d'adresser au ministre de l'Instruction publique une lettre où il lui demande d'autoriser la création de cours facultatifs de langue bretonne dans les divers établissements d'enseignement secondaires.

Le Congrès annuel de la Neumerie tendrá sa 12.ª sesión los 20, 21 y 22 de noviembre, en el Grand Palais de Chaillot, Egiptes.

M. Fallières a visité hier le château de La Botzère, chez M. et Mme Douine.

M. Guizot, député du Morbihan, vient d'adresser au ministre de l'Instruction publique une lettre où il lui demande d'autoriser la création de cours facultatifs de langue bretonne dans les divers établissements d'enseignement secondaires.

Le Congrès annuel de la Neumerie tendrá sa 12.ª sesión los 20, 21 y 22 de noviembre, en el Grand Palais de Chaillot, Egiptes.

M. Fallières a visité hier le château de La Botzère, chez M. et Mme Douine.

M. Guizot, député du Morbihan, vient d'adresser au ministre de l'Instruction publique une lettre où il lui demande d'autoriser la création de cours facultatifs de langue bretonne dans les divers établissements d'enseignement secondaires.

Le Congrès annuel de la Neumerie tendrá sa 12.ª sesión los 20, 21 y 22 de noviembre, en el Grand Palais de Chaillot, Egiptes.

NOS AMIS DEFUNTS. JESUS, MARIE, JOSEPH. Nos amis défunts, nous vous adressons nos regrets.

Le Congrès annuel de la Neumerie tendrá sa 12.ª sesión los 20, 21 y 22 de noviembre, en el Grand Palais de Chaillot, Egiptes.

M. Fallières a visité hier le château de La Botzère, chez M. et Mme Douine.

M. Guizot, député du Morbihan, vient d'adresser au ministre de l'Instruction publique une lettre où il lui demande d'autoriser la création de cours facultatifs de langue bretonne dans les divers établissements d'enseignement secondaires.

Le Congrès annuel de la Neumerie tendrá sa 12.ª sesión los 20, 21 y 22 de noviembre, en el Grand Palais de Chaillot, Egiptes.

M. Fallières a visité hier le château de La Botzère, chez M. et Mme Douine.

M. Guizot, député du Morbihan, vient d'adresser au ministre de l'Instruction publique une lettre où il lui demande d'autoriser la création de cours facultatifs de langue bretonne dans les divers établissements d'enseignement secondaires.

Le Congrès annuel de la Neumerie tendrá sa 12.ª sesión los 20, 21 y 22 de noviembre, en el Grand Palais de Chaillot, Egiptes.

M. Fallières a visité hier le château de La Botzère, chez M. et Mme Douine.

M. Guizot, député du Morbihan, vient d'adresser au ministre de l'Instruction publique une lettre où il lui demande d'autoriser la création de cours facultatifs de langue bretonne dans les divers établissements d'enseignement secondaires.

Le Congrès annuel de la Neumerie tendrá sa 12.ª sesión los 20, 21 y 22 de noviembre, en el Grand Palais de Chaillot, Egiptes.

M. Fallières a visité hier le château de La Botzère, chez M. et Mme Douine.

BERNARD DE FÉE. Résumé des onze premiers feuilletons. Mme de la Blinière, Marie de Fée, dont le frère, Bernard, disparut, un jour, sur une croûte emportée, croit-on, par une vague, mais elle a tenu lieu de mère aux deux enfants, Denise et Hervé, que son mari, neuf fois marié, lui avait confiés en l'épousant. Elle songe à marier la première. Au vu de ces événements et pour loger le futur ménage, un jeune architecte de talent, André Robin, dont Mme de la Blinière a facilité la carrière, restaure l'antique hôtel du marquis de Fée, à Paris, et le château de Morville à la campagne. André a connu Denise tout enfant, et il ne peut se défendre de l'aimer en secret.

Les fermes se cachent à l'abri de hautes talus plantés d'une double rangée de hêtres et destinés à garantir du vent de mer les maisons et les vergers.

Les fermes se cachent à l'abri de hautes talus plantés d'une double rangée de hêtres et destinés à garantir du vent de mer les maisons et les vergers.

Les fermes se cachent à l'abri de hautes talus plantés d'une double rangée de hêtres et destinés à garantir du vent de mer les maisons et les vergers.

Les fermes se cachent à l'abri de hautes talus plantés d'une double rangée de hêtres et destinés à garantir du vent de mer les maisons et les vergers.

Les fermes se cachent à l'abri de hautes talus plantés d'une double rangée de hêtres et destinés à garantir du vent de mer les maisons et les vergers.